

Paris, vu par « Urbanisme », revue française

Jean Cimon

Volume 2, numéro 3, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020072ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020072ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Cimon, J. (1957). Paris, vu par « Urbanisme », revue française. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(3), 154–158. <https://doi.org/10.7202/020072ar>

ce sens, la structure de la Côte qui fait affleurer, selon une excellente exposition, ces « terres de crai » représente l'élément fondamental du vignoble. »⁵ Les autres conditions déterminantes sont le climat, le cépage, les façons culturales, la vinification et l'organisation commerciale. Les principaux plants de vigne portent les marques de Pinot, Chardonnay et Gamay. Le vignoble bourguignon fournit environ 1/5^e de la production française par l'entremise de 100,000 producteurs. La moitié du Bourgogne porte une *appellation contrôlée*. On a exporté, en 1955, 12% de la production totale ; le Canada a acheté 1.5% du Bourgogne vendu à l'étranger. Les foyers producteurs sont la Côte de Nuits, la Côte de Beaune et la région de Mercurey. En marge immédiate des vins de Bourgogne sont le Chablis, le Mâconnais et le Beaujolais. La ville de Beaune est la « capitale vinicole et viticole de la Bourgogne ».

L'économie des plaines de la Saône est liée à la culture mais le système agricole de chacune des 12 régions n'est pas partout de même valeur. Un système extensif prédomine dans la montagne et dans la plaine de Côte-d'Or ; le système intensif, au contraire, est celui du Beaujolais, du Louhannais, du Mâconnais, de la Bresse savoyarde et de la Côte chalonnaise ; l'on a reconnu que le Clunyois, la Grande Côte, le Val de Saône, la Plaine et la Bresse chalonnaises ont un système « moyen ». Ces différents « pays » font apparaître la variété rurale de la Bourgogne.

Une autre richesse du pays consiste dans le grand nombre de sites urbains possibles. Quelques-uns seulement — Dijon, Chalon, Beaune, Mâcon — ont été effectivement exploités vu « que la vie économique a été souvent insuffisante pour l'éclosion d'organismes urbains à la taille des conditions naturelles ».

La Bourgogne constitue donc un exceptionnel champ d'études géographiques dont MM. Journaux et Champier nous ont fait voir, en y mettant les nuances nécessaires, toute la richesse et toute la complexité.

Après le succès de la XL^e Inter française, nous émettons, pour la jeune géographie canadienne, le vœu que, malgré la distance, les frontières linguistiques et les façons différentes de concevoir, plus de rencontres géographiques (universitaires et autres) aient lieu au Canada ; même si, pour le moment, peu de chercheurs canadiens soit en mesure d'offrir à leurs confrères le résultat hautement valable de 10 années de recherches régionales attentives.

Louis-Edmond HAMELIN

Paris, vu par « Urbanisme », revue française¹

Un numéro récent de l'excellente revue française *Urbanisme* présente un intérêt exceptionnel pour les amis de la géographie humaine. Il s'agit du numéro spécial intitulé : *Paris et sa région*.

Depuis un siècle, la région parisienne a connu une prolifération monstrueuse : l'agglutination d'un million d'habitants dans une ville surbâtie et cernée de tous côtés par une ceinture urbaine qui compte aujourd'hui 6 millions d'habitants. Un huitième de la population française totale est ainsi concentrée dans une région qui représente le millième de la superficie totale du territoire français. Cette disproportion a des répercussions multiples qu'il est impossible d'énumérer ici. Q'il suffise de mentionner que « les impôts directs versés par Paris et le département de la Seine représentent près de la moitié de ceux versés par la France entière » (*op. cit.*, p. 32).

⁵ *Livret-Guide*, p. 20.

¹ Cf. *Urbanisme*, revue française, n° 51 (1956), 254, boulevard Raspail, Paris (XIV^e).

De ce document passionnant que nous livre la revue *Urbanisme*, dirigée par Jean Royer, il ressort un sentiment d'impuissance de l'urbanisme devant la monstruosité de l'agglomération parisienne. Dans les pages mêmes de cette étude sur « Paris et sa région », on note cet aveu d'impuissance. À la page 40, par exemple, on lit la phrase suivante :

« On peut ainsi toucher du doigt, une fois de plus à divers points de vue, le grave danger des trop fortes concentrations urbaines, qui arrivent à dépasser les limites naturelles de réceptivité d'un territoire faisant ainsi le point de saturation. »

« Paris et sa région » constitue un *diagnostic* d'une rare lucidité sur la maladie qui frappe les grandes villes contemporaines. C'est cette même maladie qui dévore Montréal et dont nous avons déjà esquissé l'analyse en lui donnant l'appellation de *cancer urbain*.²

Rappelons brièvement les principaux symptômes de cette « maladie des grandes villes » qui touche Paris et sa région :

1° concentration exagérée de population diurne et d'activités dans les quartiers centraux ;

2° congestion de la circulation qui paralyse le cœur de Paris ;

3° augmentation extrême de la densité du domaine bâti au centre de la ville, due à l'ascension rapide du prix des terrains ;

4° extension désordonnée et centrifuge de l'agglomération qui augmente la distance entre le lieu d'habitation et le lieu du travail et complique le problème du transport ;

5° raréfaction des espaces libres dans les quartiers centraux et recul constant des espaces naturels à la périphérie d'une région urbaine démesurée.

Le nouveau Projet d'aménagement de la Région parisienne a été pris en considération le 12 janvier 1956 par M. le ministre de la Reconstruction et du Logement. Que propose ce projet ?

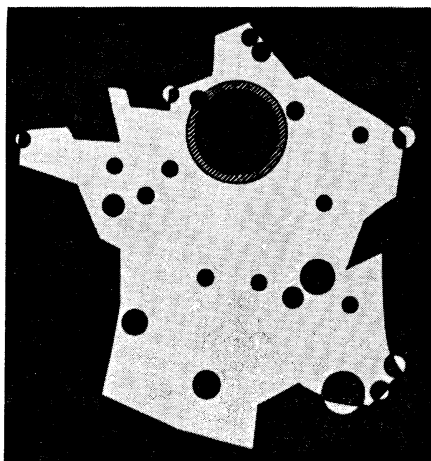
D'abord, la *décongestion* du centre de Paris, « par élimination de tous les modes d'occupation qui ne contribuent pas à exalter son caractère de capitale ». On obtiendrait ce résultat « au cours de la rénovation des îlots insalubres ou des quartiers mal construits (hélas très nombreux !). »

Cette première proposition me semble d'une imprécision déconcertante, si on la compare à la clairvoyance du diagnostic antérieur.

Quel rapport y a-t-il entre cette *décongestion* proposée et la *rénovation* des îlots insalubres qui se trouvent précisément au cœur de la congestion ? L'expérience nord-américaine du *re-développement* n'a pas encore démontré que cet urbanisme capitaliste avait pour effet de décongestionner le cœur des grandes villes. Bien au contraire !

Si on proposait de remplacer les taudis du cœur de Paris par des jardins, d'accord ! Ce serait un pas vers la décongestion. Encore faut-il s'entendre

PHOTO I



Paris, à l'échelle inhumaine. Les villes de France de plus de 100,000 habitants. (Extrait de la revue *Urbanisme*.)

² Voir CIMON, Jean, *Le Cancer urbain*, dans *La Revue canadienne d'urbanisme*, vol. VII, n° 1, Ottawa, 1957.

sur les taudis qu'il faut détruire. Or les Parisiens sont loin de s'accorder sur ce chapitre. Le taudis est autant un état d'esprit qu'un état de fait. Et un abbé Pierre est plus *exaltant* que bien des urbanistes !

D'autre part, il est probable que les Parisiens discuteront à l'infini sur la nature des *modes d'occupation* de Paris qui contribuent à *exalter* ou à ne pas exalter son rôle de *capitale*. Prenons un exemple au hasard : les *Halles centrales*. Voici une nuisance reconnue pour la circulation ; mais supprimez les Halles et c'est une partie du *cœur* de Paris qui cessera de battre ! L'activité des Halles n'est-elle pas aussi *exaltante* que celle du palais Bourbon ?

Le caractère exaltant de Paris, ce n'est pas seulement les chefs-d'œuvre de pierre, c'est davantage la chair et le sang des hommes d'aujourd'hui qui animent ces pierres. Ce n'est pas Paris, *capitale politique* qui est exaltant, c'est la vitrine toujours changeante de ses innombrables libraires.

Paris n'est pas essentiellement la capitale de la France. Paris est d'abord une capitale de l'esprit. Ce qui est exaltant, c'est l'air de Paris. C'est un *air spirituel* et ce *mode d'occupation* est une chose mouvante, ineffable. Hélas, les urbanistes ne sont pas encore des as dans ce domaine !

PHOTO II



Paris, à l'échelle humaine. (Extrait de la revue *Urbanisme*.)

Paris nourrit, depuis des siècles, des préjugés justifiés contre les urbanistes. Il suffit de citer l'*Affaire Haussmann* qui n'a pas fini d'hérisser la colère de certains Parisiens, non des moindres. Il y a aussi le *Plan Voisin* (Le Corbusier) qui a déjà mis le feu aux poudres !

Le caractère exaltant de Paris, c'est le cumulus humain qui s'agglutine sans cesse sur ce macadam éternel. Paris est un des rares lieux du monde où les morts continuent de discuter avec les vivants et où les vivants consultent les morts !

Le caractère exaltant de Paris, c'est une perpétuelle métamorphose d'un tissu urbain civilisé où les

hommes remettent toujours tout en question. Paris, c'est un creuset de la pensée, de la civilisation occidentale.

Dans bien des villes du monde, les urbanistes font figure de révolutionnaires, de visionnaires. À Paris, l'urbanisme semble toujours vieillot, retardataire. Le Paris conçu par des urbanistes actuels est déjà chose du passé : témoin, ce projet de prolonger l'avenue des Champs-Élysées et de la Grande-Armée, en ligne droite, jusqu'à la forêt de Saint-Germain !

Tant qu'à reculer de deux siècles en ramenant l'urbanisme de Versailles dans un projet d'aménagement de 1956, pourquoi ne pas déménager une partie des ministères à Versailles ou à Fontainebleau ? Voilà une proposition qui aurait pour effet une décongestion certaine du cœur de Paris ! L'Administration française n'est-elle pas un des principaux artisans de la congestion du centre de la capitale ?

Quand Paris se meurt du cancer urbain, s'agit-il bien de prolonger les axes d'un urbanisme, d'un art urbain périmé ? On ne traite pas le cancer avec de l'aspirine !

La deuxième *proposition*, corollaire de la première, c'est le « maintien, mise en valeur ou même création, dans ce même centre, de tous les éléments qui lui confèrent sa « classe » de grande capitale ».

Les trois autres *propositions* visent la *remodélation* des quartiers d'habitation, l'aménagement des *communes* situées dans la zone d'économie urbaine afin de leur assurer une autonomie relative et enfin, la « fixation souhaitable d'une partie notable des communes rurales par un effort d'aménagement, par l'apport d'éléments indispensables à une vie économique et sociale propre ; par une organisation des transports appropriée » (*op. cit.*, p. 51).

On aura reconnu que la *clef* sous-jacente à toutes ces propositions du *Nouveau Projet d'aménagement de Paris et sa Région, 1956*, c'est une politique concrète de *décentralisation*. C'était, là aussi, le *leitmotiv* du *Greater London Plan, 1944*.

Ce mot de *décentralisation* prête à confusion, car toute *ville* serait impensable sans un certain degré de centralisation. La centralisation elle-même est, jusqu'à un certain point, à la racine de la prospérité des grandes villes.

Conséquemment, il serait peut-être plus exact de parler d'*équilibre* nécessaire entre Paris et le reste de la France. Les auteurs de « Paris et sa région » sont très lucides, quand ils soulignent que le problème de Paris est à l'échelle nationale, à cause du *déséquilibre* qui existe entre la capitale et le reste du pays.

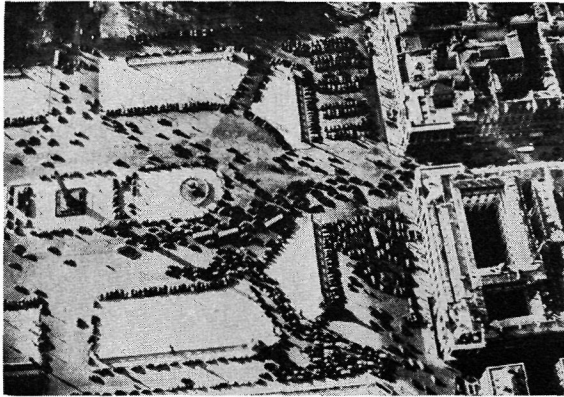
« On ne peut s'empêcher, devant ce mouvement continu d'aspiration des énergies vers la capitale, devant cette influence marquée de Paris, de considérer que, à certains points de vue, en raison de leurs influences réciproques, c'est l'ensemble de la France qui peut être considéré comme la « région » de Paris. Il faut admettre que l'on ne peut guérir Paris, sans traiter l'ensemble du pays.

« On s'aperçoit une fois de plus de la relativité de certaines définitions, comme par exemple, de celle des limites géographiques d'une région, d'une zone d'influence, lorsque la ville-centre considérée possède une aussi grande complexité que Paris » (*op. cit.*, p. 15).

Il semble bien que la croissance démesurée de la population parisienne ait eu pour raison majeure une *concentration industrielle* excessive. Cette concentration de l'industrie a sans doute augmenté la concentration administrative, commerciale, bancaire, culturelle ; lesquelles concentrations, à leur tour, ont aggravé la congestion de la circulation et la crise du logement.

Des efforts fructueux ont déjà été accomplis en vue d'inciter les industriels à implanter leurs usines en dehors de la Région parisienne. La revue *Urbanisme* rappelle la création, en 1950, du *Fonds national d'aménagement du territoire*

PHOTO III



Place de la Concorde : 550 voitures en stationnement, 430 voitures en circulation. (Extrait de la revue *Urbanisme*.)

« Paris, jadis agora du monde, est devenu un garage d'automobile. » Jean COCTEAU, in *Urbanisme*, n° 52.

et de plusieurs décrets subséquents. Les nouvelles industries ou les extensions d'industries existantes « qui ont été ainsi implantées en province représentaient au 1^{er} janvier 1956 environ 45,000 emplois qui sans l'action entreprise auraient constitué un appel correspondant vers l'agglomération parisienne, et aggravé d'autant le problème du logement déjà si grave dans cette région » (*op. cit.*, p. 21).

Cette politique éminemment réaliste de la *décentralisation de l'industries* serait sans doute beaucoup plus efficace si le *Gouvernement français* donnait lui-même l'exemple d'une décentralisation administrative et culturelle qui nous semble être une condition *sine qua non* d'un *équilibre* nécessaire entre « Paris et le désert français ».

Jean CIMON

Le VII^e Congrès de l'Association canadienne des géographes à Ottawa

Le VII^e Congrès annuel de l'Association canadienne des géographes s'est tenu cette année à Ottawa, du 5 au 8 juin. Le programme comprenait, outre les activités sociales, des séances de communications et des excursions.

Environ 25 communications furent présentées au cours des diverses séances groupées dans les sections sous les rubriques de géographie historique, de géographie physique, mathématique et économique, de géographie urbaine et planification, ainsi que de géographie des ressources. Une série de communications groupées sous la rubrique « géographie et gouvernement fédéral » furent présentées par des hauts-fonctionnaires du gouvernement. Il se tint aussi deux colloques sur la géographie dans l'éducation et sur les géographes dans les affaires et l'industrie. Signalons enfin la communication présidentielle sur la voie maritime du Saint-Laurent et la conférence du sous-ministre des mines et des relevés techniques, lors du banquet de l'Association. Les communications furent à peu près également réparties entre les différentes sections, mais le groupement de ces sections a voilé certaines déficiences. Notons en particulier le peu d'intérêt accordé à la géographie physique qui n'a fait l'objet que d'une seule communication, laquelle n'a même pas été lue. On peut conclure, après ce congrès, que les géographes canadiens semblent s'intéresser presque exclusivement à la géographie historique, à la géographie économique et à la géographie urbaine. Il faut aussi déplorer le fait qu'aucune communication en français ne fut présentée, sauf une *by title only*.

Plusieurs excursions avaient été préparées pour les congressistes. L'*Army Survey Establishment*, où on produit des cartes topographiques, les Archives publiques et le Musée national et le *Canadian Aero Surveys*, avec ses laboratoires d'interprétation de photos aériennes et d'établissement de cartes à partir de photos aériennes, se partagèrent les congressistes le premier jour.

Plusieurs géographes visitèrent, le deuxième jour, la ferme expérimentale centrale du ministère de l'agriculture, où l'on fait des expériences sur l'érosion des sols, sur la climatologie et les cultures et des travaux de génie agricole et de cartographie des sols. Un autre groupe visita la Phototèque nationale et les Observatoires du Canada.

Tous les géographes congressistes purent ensuite faire une excursion dirigée dans la région d'Ottawa et qui leur permit d'étudier le relief de faible érodé de cette région, le drainage surimposé de la rivière Rideau, certaines formes pléistocènes ; ils eurent également l'occasion d'observer les principaux points de cette région du point de vue historique et économique. Bref, cette excursion permit aux congressistes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur la région de la capitale.

En guise de conclusion, souhaitons qu'à l'avenir les communications au congrès annuel soient plus nombreuses et plus diversifiées. Il faudrait aussi